

AU DIOCÈSE DE VANNES, LE TRAVAIL DU BOIS DANS LE MOBILIER D'ÉGLISE AU XVIII^e SIÈCLE

La Bretagne, terre de rochers et de forêts, incarne sa foi dans les admirables édifices de pierre qui représentent son art monumental et dans un mobilier religieux, le plus souvent taillé dans le bois qui garnit son sol.

Particulièrement, dans les églises et chapelles de la Cornouaille et du Léon, la sculpture sur bois apparaît, au xvii^e siècle, comme une manifestation de l'art breton due aux ateliers locaux. Hormis des extensions dans le Trégor et la région briochine, ce mouvement artistique ne dépasse guère les limites des évêchés de l'extrême Armorique. Des observateurs ont attribué aux ateliers de la marine royale à Brest la formation originelle des artisans des campagnes.

Le Vannetais n'a pas été atteint par cet essor du travail sur bois ; il subit à la même époque une influence étrangère, émanant d'artistes du Maine qui mirent en vogue la pierre calcaire et les marbres teintés. Le bois cependant y fut affecté à d'autres objets mobiliers qu'aux retables et il ne paraît pas superflu que nous nous arrêtions un instant sur ces objets.

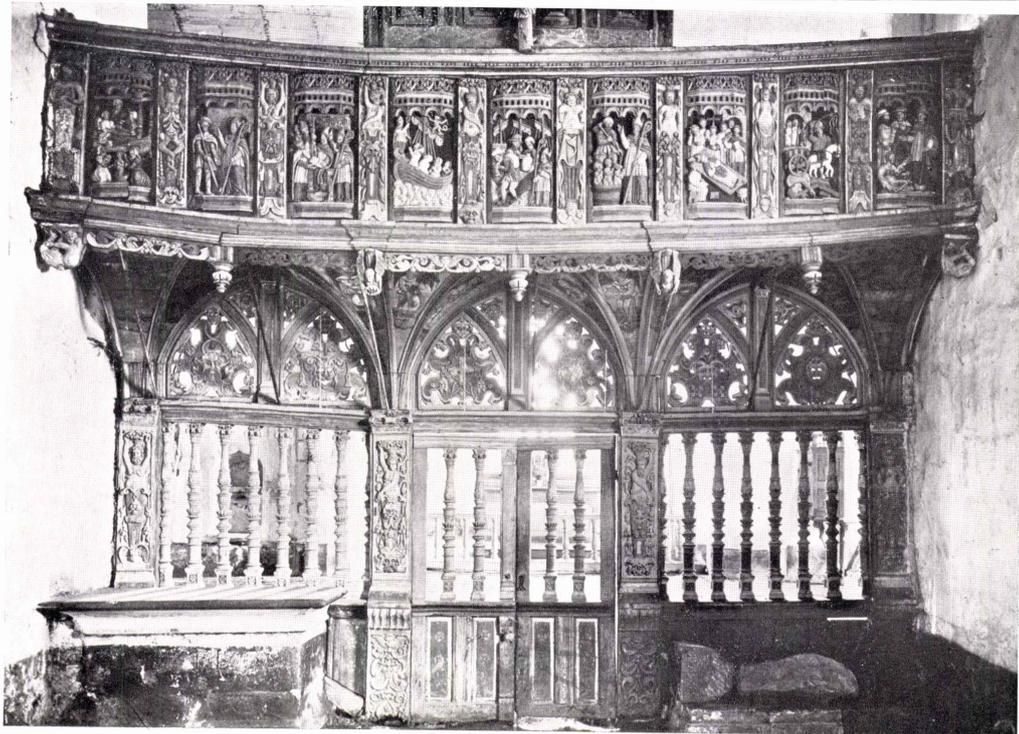
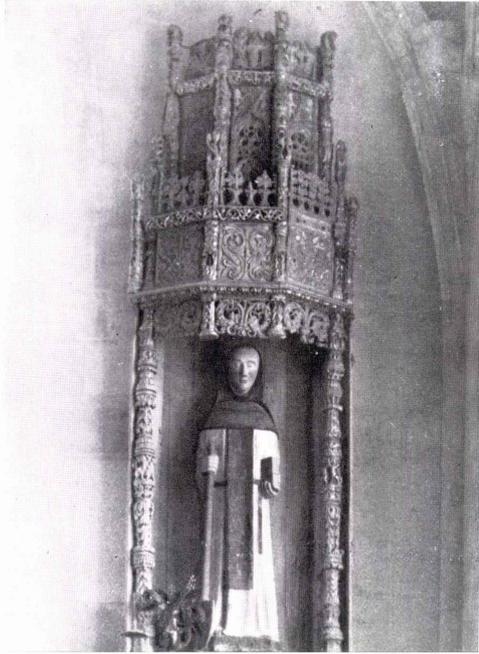
Dans cette région que nous évoquons, la sculpture sur bois s'est exercée d'abord sur les charpentes apparentes des édifices religieux reconstruits au xv^e et au xvi^e siècle. C'est aux mêmes ouvriers que, dans une étude précédente (1), nous avons attribué les « images saintes » d'un art spécifiquement populaire, dont il subsiste encore un très grand nombre dans nos églises et chapelles rurales.

(1) La Bretagne inconnue. Contribution à l'art populaire dans la statuaire. Vannes, 1948.

Au début du xvii^e siècle, le mobilier religieux se développe sous forme de retables d'autel, de boiseries murales, de stalles, de niches pour effigies saintes, de chaires, de confessionnaux, de porte cierges, de lutrins... objets matérialisés dans le bois d'essence dure.

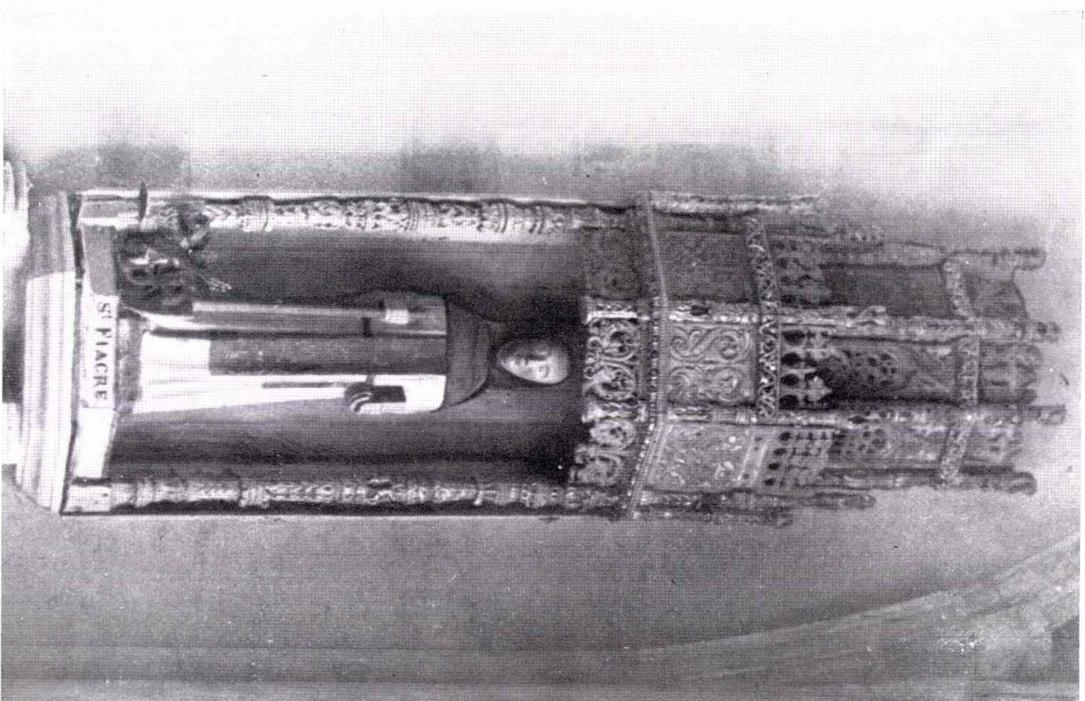
Les 'saintes espèces, jusqu'à la fin du xv^e siècle, étaient gardées dans un *sacrarium* ou placard à forte fermeture aménagé dans le mur du chevet du chœur ; quand elles prirent place sur le maître-autel, le tabernacle fit partie d'un retable de boiserie, composé de gradins plus ou moins élevés devant servir de support aux cierges liturgiques et aux reliquaires. Le retable d'autel prend un développement particulier au xvii^e siècle pour atteindre parfois les dimensions d'un petit monument étagé, chargé de colonnettes, de niches avec statuettes, de bouquets et guirlandes, de rinceaux variés. L'abondance de la décoration est dans le goût de la tradition gothique, mais les ordres superposés, les torsades des colonnettes corinthiennes garnies de pampres, les entablements, les frontons, constituent les éléments décoratifs de l'époque. Nous mettons sous les yeux des lecteurs deux retables de ce genre, mais ils ont été importés dans le Vannetais ; l'un appartient à l'église paroissiale de Pontivy et provient d'Arzano en Cornouaille, l'autre fut importé, dans leur chapelle conventuelle, par les Carmélites de Ploërmel. Ces deux œuvres, d'origine différente, n'en sont pas moins intéressantes et dignes de figurer parmi les meilleures exécutions sur bois de ce temps. Dans le même esprit, mais beaucoup plus modestes, sont les retables d'autel qu'on pourrait attribuer aux artisans du terroir, comme ceux qu'on rencontre dans les églises de Sulniac, de Radenac, de Saint-Mériadec, de N.-D. des Orties à Pluvigner.

Quand paraissent, au milieu du xvii^e siècle, les retables de chevet, en matériaux tirés du bassin de la Loire, ils supplantent dans le goût populaire les fines ciselures des retables d'autel. Cependant, bien des paroisses se trouvant insuffisamment pourvues de ressources pour faire face aux frais dispendieux des travaux, durent imiter en bois le marbre des colonnes et la pierre blanche de la statuaire. D'autres paroisses, encore guidées par un sentiment plus exact de la beauté du style classique, tapissent le pourtour

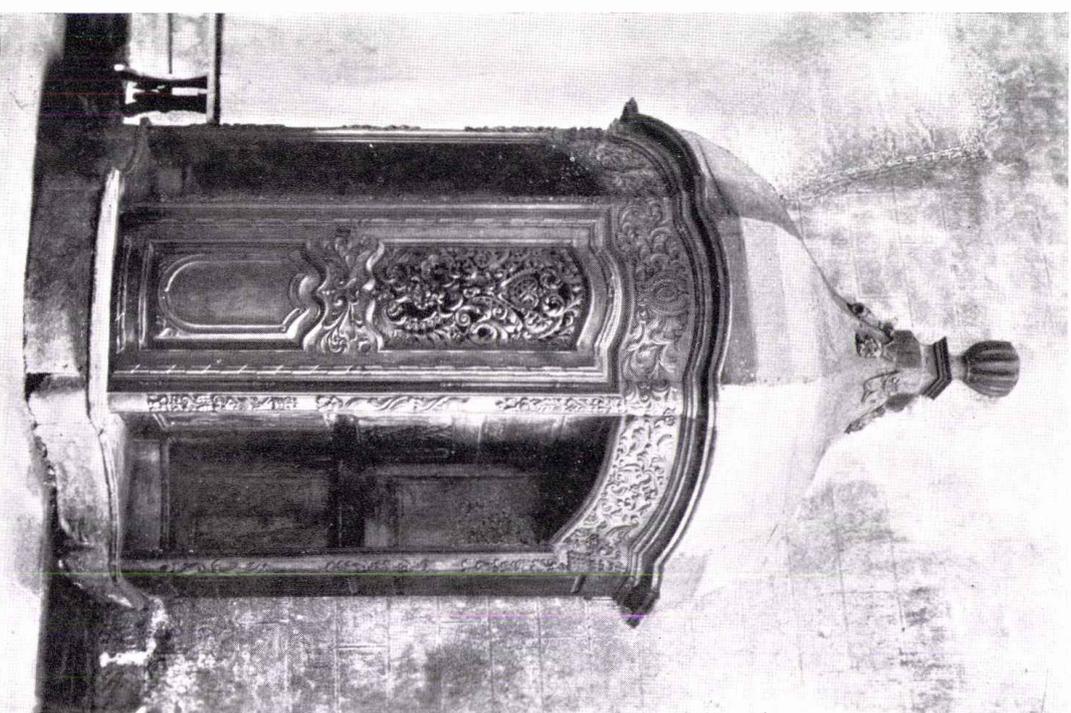


Saint-Nicolas de Priziac.

Cl. Arch.-Photo.

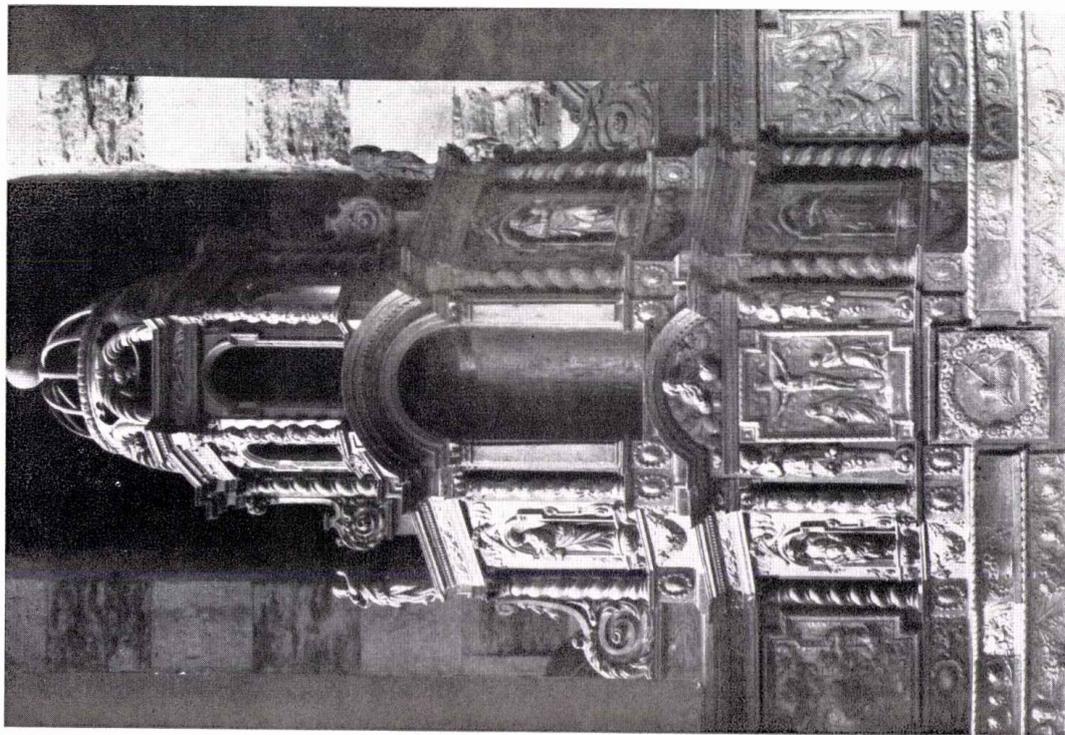


Saint-Fiacre du Faouet.

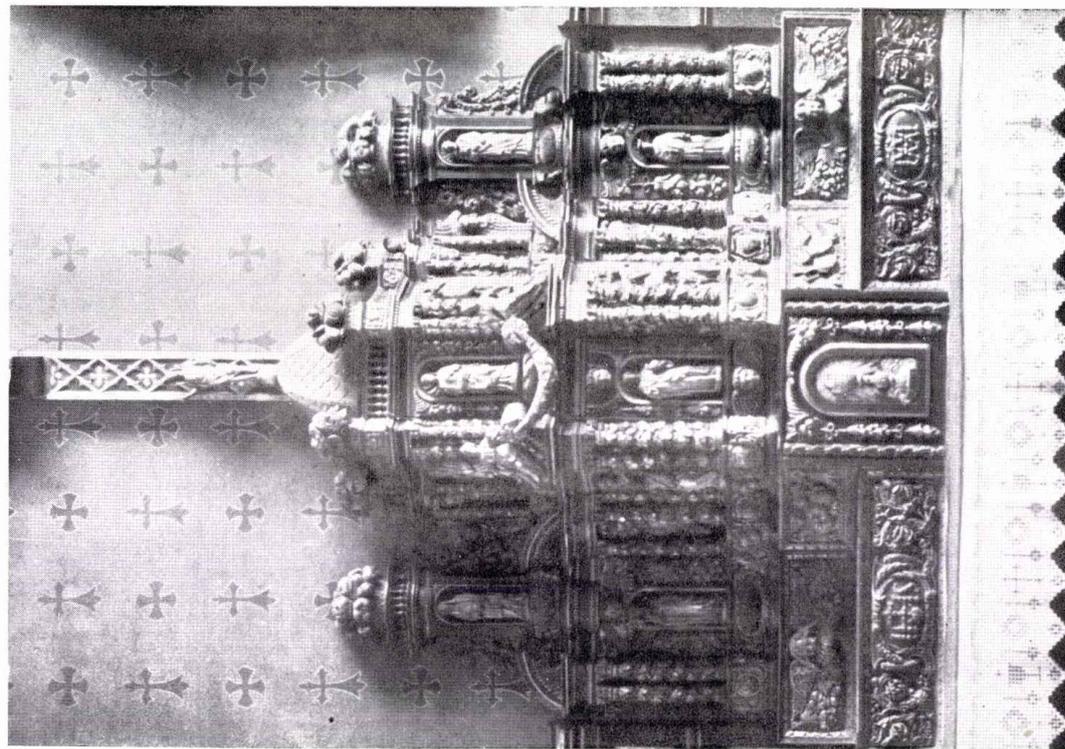


Chapelle de Quelven.

Cl. Cardinal.

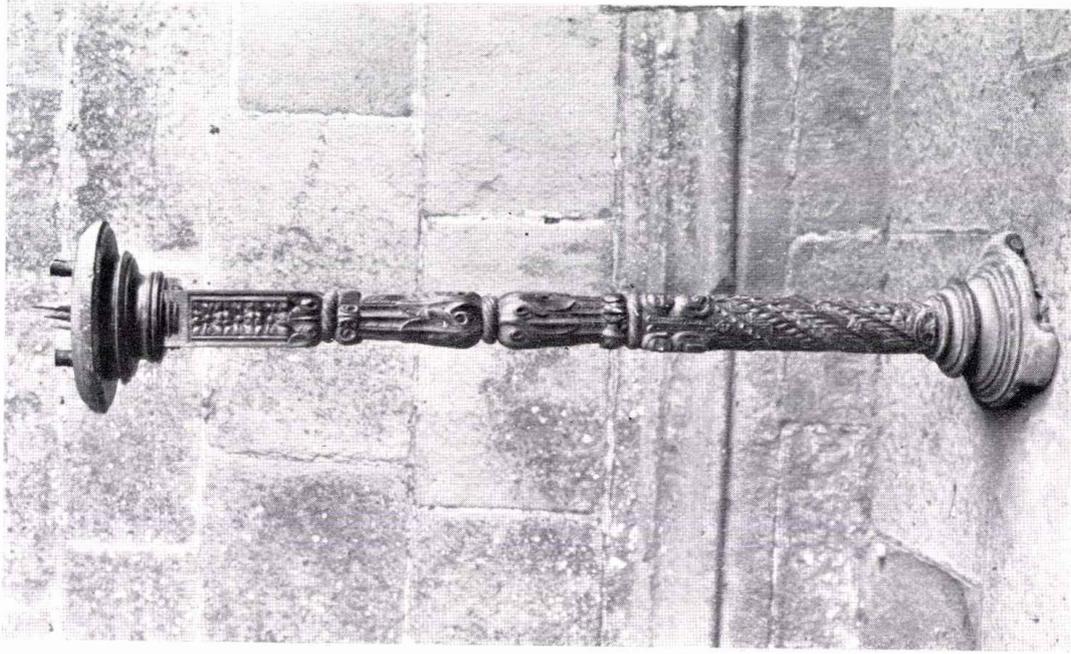


Chapelle du Sacré-Cœur, à Ploërmel.



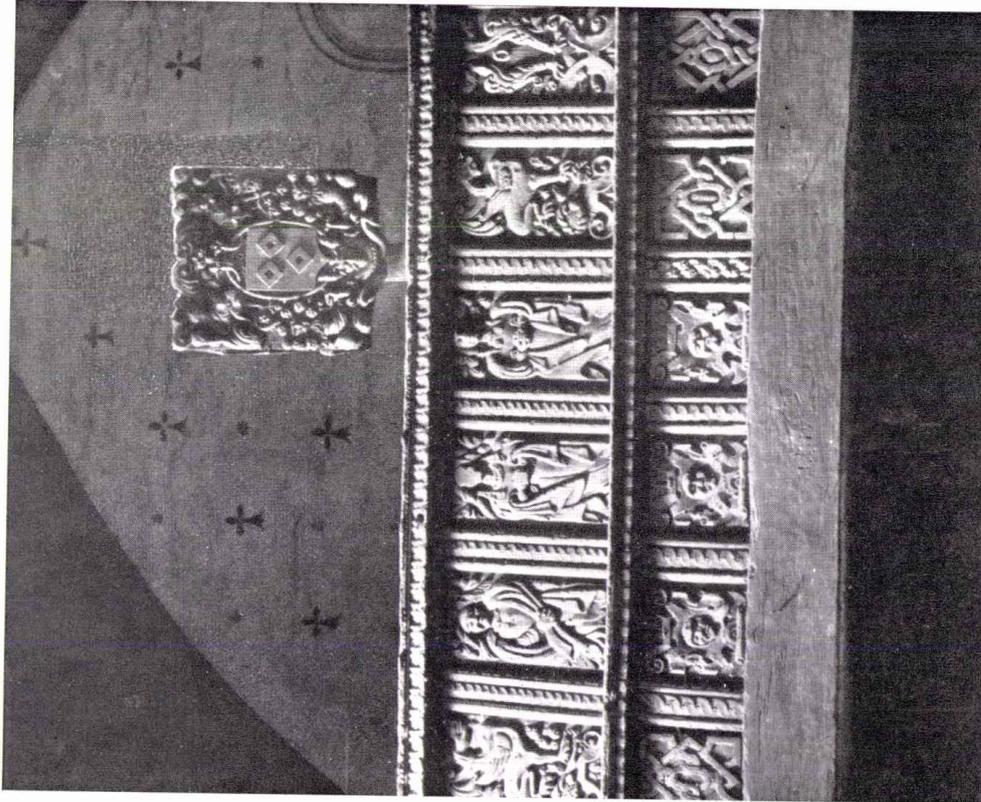
Eglise de Pontivy.

Cl. Cardinal.



Saint-Lery.

Cl. Cardinal.



Le Guerno.

du chœur et parfois les murs du transept d'une élégante boiserie, ornée de pilastres cannelés, de moulures aux courbes harmonieuses, de rinceaux délicats et de guirlandes de fleurs ; on en trouve de jolis spécimens dans l'église de Brech et à N.-D. de Carmès en Neuillac. Les fabriciens les mieux inspirés renoncèrent aux retables du chevet, par égard, voulons-nous croire, pour la grande baie lumineuse garnie d'admirables verrières du xv^e ou du xvi^e siècle ; ils se contentèrent de fixer, aux côtés de la grande baie du chevet, de vastes niches en bois, sculptées et polychromées, pour y mettre en honneur des effigies vénérées, la Vierge Mère ou le saint patron, vers lesquels les âmes de leurs devanciers s'étaient élevées. Ces niches présentent une diversité de forme et de motifs décoratifs très grande.

Le moyen âge, qui se prolonge en Bretagne jusqu'à la fin du xv^e siècle, a consacré le règne de la pierre. Le xvi^e est une époque de transition pour le mobilier d'église. En même temps qu'il tend vers une expression nouvelle de la décoration, il marque une préférence, dans ce mobilier, pour une matière plus souple et plus facile à œuvrer. Le xvii^e établit la maîtrise du bois.

Nous venons de voir ce que sont devenus au xvii^e les retables. L'autel, centre des cérémonies du culte, jadis composé d'une imposante dalle de granit, ornée souvent d'un rinceau de feuillage et d'armoiries et posée sur un soubassement de maçonnerie en pierres appareillées, à malheureusement fait place à un coffre de boiserie peu esthétique. Les bancs du chœur, y compris le siège de l'officiant, également de pierre, vont être transformés en meubles de bois. Les stalles avec parclose, prie-Dieu et haut dossier, savamment décorées, sont réservées aux chapelles et salles capitulaires des communautés religieuses. Les bancs de pierre qui, à l'usage des fidèles, courent le long des murs intérieurs de la nef et du transept, et qui pour nous constituent un des caractères marquants de l'époque médiévale, dès le début du xvi^e ont été déplacés et portés sur le pourtour extérieur de la construction.

Les jubés, qui ont été l'objet d'un travail de sculpture très poussé, sur pierre ou sur bois, apparaissent au xiv^e siècle. Ils prennent place entre le sanctuaire et la nef ;

le transept, quand il existe, fait ainsi partie du sanctuaire. Au-dessous de la tribune du jubé, un chancel forme une clôture ajourée. Le chancel figure parfois seul, comme à La Houssaye, à Cohazé, à Saint-Gobrien-sur-Oust, pour limiter l'accès des fidèles dans la haute nef. Le jubé et le chancel présentent au pinceau et au ciseau des artistes des panneaux où figurent les sujets les plus propres à exciter la dévotion des fidèles : le calvaire, la galerie des apôtres, des scènes de la vie des saints, etc., encadrés des motifs d'ornementation de l'époque. Par les yeux, autant que par la voix du prêtre, se fait l'instruction populaire. A ces scènes mortes s'ajoutait le mystère vivant de l'eucharistie sur des autels, face aux fidèles et appuyés sur les côtés du chancel. Le xv^e siècle a été celui des jubés ; à Saint-Fiacre-du-Faouet, il constitue une des richesses du diocèse de Vannes ; la Bretagne ne possède pas de plus belle production sur bois de l'époque flamboyante. De ce temps subsiste surtout, dans nos églises et chapelles anciennes, l'emplacement de ces monuments, ainsi que quelques galeries d'apôtres, sculptées ou peintes sur bois, appliquées sur des tribunes édifiées au xvii^e siècle.

Le jubé le plus beau en lui-même nuisait incontestablement à l'ordonnance intérieure des édifices religieux ; c'est un hors-d'œuvre encombrant et qui gêne l'assistance aux offices autant que la perspective intérieure de la construction. Au début du xvi^e siècle, quand la technique architecturale se traduit par des dimensions inusitées jusqu'alors dans la hauteur et la largeur de l'édifice, l'emplacement et la disposition du jubé deviennent une source de difficultés pour le maître d'œuvre et pour le clergé desservant ; les esprits aussi tendaient à supprimer le classement entre les fidèles du sanctuaire et de la nef. On renonça au jubé et au chancel.

Après ce changement, nous ne saurions expliquer comment deux chapelles, Sainte-Avoie de Pluneret et Saint-Nicolas de Priziac reprirent la tradition des jubés. Elles ne furent, d'ailleurs, pas les seules en Bretagne. Sainte-Avoie est une très belle construction de style classique et son jubé avec chancel du même style contribue à la richesse intérieure de l'édifice. Les figurants de la galerie supérieure sont les douze apôtres en fort relief, séparés par des

pilastres cannelés. Saint-Nicolas nous a laissé un jubé de la même époque, seconde moitié du xvi^e siècle. Ici, l'intérêt se porte sur des scènes en relief de la vie de s. Nicolas dont les neuf panneaux sont séparés par des cariatides. Dans cette dernière œuvre, le sculpteur a fait preuve autant d'imagination que de talent professionnel. Les fines colonnettes du chancel et les motifs de décoration des supports du jubé évoquent le temps d'Henri II. L'art classique assez tardif chez nous, bénéficie donc du travail sur bois de ces deux jubés, légués par la fin du xvi^e siècle.

Des jubés nous passons naturellement aux tribunes qui leur ont succédé au xvii^e siècle. Elles prennent place au fond de la nef ou dans un bras du transept, ne rappelant en rien les belles tribunes en pierre de la période flamboyante, comme il s'en rencontre à Quelven, à Saint-Nicodème, à N.-D. des Fleurs de Languidic, et ont été édifiées à l'usage de chorales et de musiciens. Il faut se rendre à Sainte-Barbe du Faouet pour trouver une tribune de nef vraiment intéressante et sculptée encore dans la tradition gothique, ou à l'église du Guerno, pour observer un effet de pure Renaissance, original dans un lieu saint. Les panneaux, reproduisant des personnages noblement vêtus, des animaux ailés, des mascarons et arabesques, semblent avoir été tirés d'un meuble d'usage domestique.

Les tribunes d'orgue du xvii^e siècle méritent une mention spéciale par leurs larges dimensions, l'élégance de la forme et la recherche de la décoration. Les buffets des orgues de N.-D. de Paradis à Hennebont (1652) et de N.-D. de Josselin (1677) donnent une idée des travaux de cette nature.

La chaire d'où tombe la parole de Dieu est un meuble privilégié par la place qu'il occupe dans la nef et par le rôle qui lui est dévolu. Elle n'a pas été l'objet dans le Vannetais — comme parfois dans la Cornouaille et le Léon — d'une exécution remarquable, quoique chargée. Dans nos campagnes les chaires à prêcher ont été conçues généralement avec simplicité et les plus richement œuvrées proviennent d'ateliers modernes.

Au xvii^e siècle, le confessionnal vient de faire son entrée à l'église. Précédemment, le prêtre, assis sur un siège ordinaire, recevait les aveux du pénitent agenouillé devant lui.

Le concile de Milan, en 1565, prescrivit que les deux acteurs fussent séparés par un treillage disposé sur un accoudoir du siège ; puis, s. Charles Borromée, en 1576, décrivit la construction en bois du premier confessionnal, composé d'un seul compartiment pour le pénitent. Une monographie du meuble pourrait faire état d'exemples tirés de nos vieilles chapelles rurales ; bornons-nous à noter celui de N.-D. de Miséricorde en Pluvigner, fait d'un seul compartiment et dont nous rapportons l'origine à Pierre de Keriolet, le célèbre pénitent de Kerlois. Les confessionnaux, communément lourds et vulgaires, ne suscitent aucune observation ; cependant la période de Louis XIII à Louis XVI parvint à en faire souvent une œuvre de mérite, percée d'une claire-voie décorative et ornée sur le pourtour du meuble de rinceaux et de guirlandes caractéristiques de l'époque. Parmi les plus jolis il nous revient en mémoire, ceux de Quelven, de Moréac et de N.-D. du Maneguen, ceux de l'église de Questembert. La chapelle castrale de Castel, en Saint-Servant-sur-Oust, conserve un confessionnal d'un beau travail Louis XV qui se fait remarquer par le blason de la famille seigneuriale et d'agréables moulures.

Dès le xvi^e siècle, le bois dur vint dans l'atelier des sculpteurs servir à la confection du petit mobilier d'église. De nos jours ces objets sont devenus très rares ; on retrouve avec peine et toujours relégués aux objets inutilisables, des chandeliers d'autel finement ciselés, des portecierge aux lignes élégantes ou parés de motifs délicats. De très beaux aigles-lutrin de la même époque, restent encore en usage dans quelques paroisses. Subsistent également des reliquaires de bois sculpté. Ces objets périmés auraient leur place dans un musée religieux. La clôture basse de chœur, servant de table de communion, est caractérisée au xvii^e siècle par des balustres qu'ont taillés dans le chêne des charpentiers héritiers des huchiers du moyen âge. Des artisans locaux plus experts exerçaient leur adresse dans les hautes clôtures à claire-voie qui fermaient les chapelles privées et les baptistères ; mais il fallait que le goût fut formé à une école d'art pour représenter, sur les portes d'église les conceptions décoratives nouvelles. La Renaissance italienne trouva dans ces portes un cadre bien appro-

prié à sa préciosité. Saint-Lery, Malestroit, Ploërmel en fournissent des exemples.

La statuaire, en majeure partie sur bois, s'est prolongée durant l'époque que nous venons d'évoquer ; il serait trop long d'en parler ; cependant, pour la représenter nous ferons place ici à une œuvre rare, le Christ gisant de l'église de la Trinité-Porhoët qui dérive des gisants de Germain Pilon et qui reste trop peu connu.

Le bref aperçu qui vient d'être donné, aura montré que dans le mobilier d'église la pierre de l'époque médiévale fut progressivement évincée par le bois et le triomphe de cette matière marque à l'intérieur de l'édifice religieux une des formes du conflit ouvert durant près d'un siècle entre la tradition gothique et le goût classique.

H. DU HALGOUET.
